



Mairie de Cenves

4 rue de la Madone
Le Bourg
69840 CENVES

Conseil municipal du 5 juin 2026 – Liste des délibérations

35/ Délibération n° 35/2026 examinée le 05/06/2026 – Désignation des délégués et suppléants du conseil municipal pour constituer le collège électoral des élections sénatoriales du 27 septembre 2026

Le Maire
Pierre-Yves PELLÉ-BOUDON



Secrétariat : tél. : 04 74 04 60 92 - fax : 04 74 04 61 61 - e-mail : secretariat-mairie@cenv.es.org
Accueil le lundi de 10 h 00 à 12 h 00, le jeudi de 10 h 30 à 12 h 30 et le samedi de 9 h 30 à 12 h 00

Gîtes communaux : tél. : 04 74 04 67 15 - fax : 04 74 04 61 61 - e-mail : gitesdesejour@cenv.es.org
Accueil téléphonique les lundis et vendredis de 9 h 30 à 12 h 00